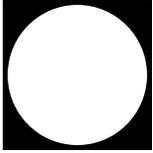


ACT4NATURE - FRANCE



Adresse

Office français pour la biodiversité, 5 Allée Félix Nadar, 94300 Vincennes

Contact

Renseignements

Numero téléphone

Email

ericrassat@free.fr

Le programme « Entreprises engagées pour la nature-act4nature France » a pour ambition d'engager les entreprises en faveur de la biodiversité. Il vise à faire émerger, reconnaître et valoriser des plans d'actions de structures qui, indirectement ou directement, ont un impact majeur sur la biodiversité tout en étant dépendantes d'un certain nombre de services rendus par la nature.

Agir

pour préserver son environnement, ses ressources, son activité et répondre aux attentes de ses clients et salariés.

S'engager

pour donner à ses actions un plus fort impact positif sur la biodiversité.

Mobiliser

pour un mouvement national d'ampleur aux côtés des collectivités, des associations, des fondations, etc.

Les entreprises engagées pour la nature mises à l'honneur lors du 3e Forum Biodiversité et Economie !

La 3^e édition du Forum Biodiversité et Economie qui s'est tenue le 7 octobre à Massy, au sein des Assises Nationales de la Biodiversité a mis à l'honneur les entreprises adhérentes et les entreprises engagées pour la nature.

Le Forum Biodiversité et Economie s'est déroulé le 7 octobre à Massy, en présentiel et digital en raison de la crise sanitaire.

Malgré le contexte, cette 3^e édition a réuni plus de 250 participants en présentiels et en digital.

Le Forum a accueilli des personnalités importantes, et notamment Béangère Abba, Secrétaire d'Etat à la Biodiversité auprès de la ministre de la Transition écologique. L'occasion lui a été donnée de rappeler l'impérieuse nécessité de poursuivre la montée en puissance du sujet biodiversité dans toute la sphère économique et financière. Elle s'est réjouit du réel enthousiasme du monde entrepreneurial pour s'engager dans le programme "Entreprises engagées pour la

nature" depuis son lancement.

Les 12 entreprises engagées pour la nature ont pu témoigner de leurs actions dans le cadre d'une table ronde. Elles ont ainsi pu évoquer l'importance de poser les critères climat et biodiversité comme socles premiers et systématiques d'évaluation de projets. Elles ont également posé le constat d'une évolution très rapide de la prise en compte du sujet au sein des entreprises. La biodiversité reste un sujet sur lequel le niveau de connaissances des entreprises est relativement faible. Il s'agit aujourd'hui de mieux comprendre le sujet biodiversité et de proportionner ses actions.

L'après midi, quatre ateliers étaient organisés dont :

un atelier dédié à la présentation du programme « entreprises engagées pour la nature -act4nature France » ouvert à tous, pour savoir comment s'engager,
deux ateliers dédiés aux 78 entreprises adhérentes au programme sur les méthodes et outils pour cartographier ses enjeux biodiversité et développer des plans d'actions.

En clôture, une table ronde intitulée : "Monde d'après : repenser la place de l'économie dans la biodiversité" s'est tenue. La création d'un droit de la nature, reconnue comme entité juridique propre, avec un tiers pour la défendre et la représenter, ainsi que l'intégration de la comptabilité durable dans la comptabilité classique ont été débattus.

[Source: ici](#)

Pour plus de détails, veuillez visiter <https://www.sitepros.fr/detail/act4nature-france>
